

# PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOUVRON

## Séance du 4 février 2026

Sous la Présidence de M. Jean-Luc LELIEVRE, Maire de la Commune, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie au nombre prescrit par la loi.

La convocation en réunion ordinaire a été adressée le 29 janvier 2026

Présents : Mmes COLLIN Sabrina, LACOUR Sandra, MARIR Annick

Mrs LEMAIRE Michaël, DUMONT Eddy, Jean-Luc LELIEVRE, LOUIS Jean-Paul

Absents : Mme D'AMBROSIO Sandra ; Mrs DEPARDIEU Adrien, DO ROSARIO Cyril et PARANT François

Procuration : Mme D'AMBROSIO Sandra à M. LELIEVRE Jean-Luc

Secrétaire de séance : Le Conseil Municipal propose que le secrétariat de séance soit assuré par Mme COLLIN Sabrina, nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal du 22 octobre 2025.

### **2026-01) Domaine et patrimoine - Locations (3-3) Promesse de Bail Agricole ARIZTEGUI et VALENTIN 2026 –2034**

Mme ARIZTEGUI et M. VALENTIN sont repreneurs de la ferme GRIMANEAU et demande une promesse des baux agricoles attribués à Mrs LOUIS Jean Paul, et MARC Jean-Louis

Un traité de gré à gré sera passé entre la Commune et l'exploitant

*Mr LOUIS Jean Paul étant concerné s'est retiré au moment de la discussion et vote de cette délibération*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**- DECIDE d'ACCORDER la promesse de bail agricole aux futurs repreneurs de la ferme GRIMANEAU**

**- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces y afférentes**

### **2026-02) Commande publique – Autres contrats (1.4) – Mandatement au CDG 54 Renouvellement assurance statutaire 2027-2030**

En tant qu'employeurs, les Collectivités Territoriales doivent assumer diverses obligations lorsque les agents sont en congés pour raison de santé ou victimes d'un accident de service.

Le maintien du traitement et la prise en charge des honoraires médicaux et les frais liés à l'accident de service peuvent être alléger en souscrivant un contrat d'assurance statutaire (adhésion facultative pour les agents affiliés IRCANTEC).

Le contrat actuel arrive à échéance le 31 décembre 2026.

Le CDG54 engage conformément à l'art 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et au Code de la Commande Publique, une procédure de renouvellement par marché public.

Ce nouveau contrat prendra effet au 1er janvier 2027 pour une durée de 4 ans

Le lancement de cette procédure nécessite que nous confions au CDG54 par délibération de mandement l'autorisation d'agir en notre nom

Cette délibération n'est pas une adhésion

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité,

***ACCEPTE le mandatement au CDG54 de procéder au renouvellement par marché public du contrat d'assurance statutaire 2027-2030***

### **Récupération d'éléments dans ouvrages militaires**

Une copie du courrier du 11 novembre 2025 nous a été adressée par le Maire de VILLEY Saint ETIENNE

Leur Commune a passé une convention avec le service patrimoine de l'armée de terre.  
Elle nous demande de récupérer des objets dans notre ouvrage militaire  
Le Conseil donne son accord pour une visite mais pas pour récupérer des objets

### **2026-03) Finances locales – Divers 7.10 Nettoyage façades salle polyvalente**

Un devis par l'entreprise IZIDRONE a été fourni d'un montant de 4 080€ TTC concernant le nettoyage des façades de la salle polyvalente par pulvérisation d'un produit chloré à action immédiate et traitement hydrofuge

Un devis sera demandé également pour les croix du village.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité,

***ACCEPTE le devis de la Sarl IziDrone pour un montant de 4 080.00€  
MANDATE le Maire pour faire exécuter ces travaux***

### **2026-04) Finances locales – Divers 7.10 Contrat entretien tonte taille élagage**

Des devis par l'entreprise Passion Verte ont été fournis :

- Contrat d'entretien pour débroussaillage et 7 tontes et 1 élagage d'un montant de 7 200€ TTC
- Réfection des massifs, taille fruitière et plantations d'un montant de 5 147.98€ TTC

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité,

***ACCEPTE les devis de la Sarl Passion Verte pour un montant de 7 200€ et 5 147.98€  
MANDATE le Maire pour faire exécuter ces travaux***

### **2026-05) Commande Publique - Autres contrats (1.4) Coordination Territoriale des Aides Sociales Facultatives CTASF**

La Coordination Territoriale des Aides Sociales Facultatives (CTASF) du territoire Terres de Lorraine a pour but d'organiser une réponse pour soutenir le projet d'un ménage dont la situation ne trouve pas de réponse dans l'offre de service de droit commun.

Ce dispositif comprend un fonds commun abondé financièrement par les partenaires volontaires d'un montant minimum de 50€

Il est proposé de signer : - une charte de fonctionnement

- une demande d'adhésion 2026 en déterminant un montant de contribution financière à ce fonds

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

***DECIDE de :***

- *signer la charte de fonctionnement de la CTASF*
- *Adhérer à la CTASF pour 2026 à hauteur de 100 €.*

## QUESTIONS DIVERSES

### - Cérémonie du 11 novembre

Un apéritif dinatoire est envisagé dans ce cas il faudra acheter des manges debout (pas besoin de marabout) et chercher un traiteur

### - France Services à Bouvron

Permanences les jeudis 29 janvier, 26 février, 26 mars. 30 avril. 28 mai et 25 juin de 9h à 12h

### - Rapport de visite du 10/11/2025

Sur le rapport de visite du contrôle des cloches, des anomalies sont constatées :

- Les ensembles de tirage des 3 cloches sont vétustes
- Les bobines de tintement des cloches 1 et 2 sont fatiguées

Le plancher du clocher de l'église a été refait avec l'achat d'échelles en aluminium.

*Le Maire certifie avoir affiché le procès verbal de cette séance à la porte de la Mairie et transmis au contrôle de légalité le 06/02/2026*